

L'écho du Montat



Juillet 2019



Bienvenue à 2019 !

L'Echo du Montat

180 rue du village
46090 LE MONTAT
05 65 21 01 17

Directeur de publication :



Jean-Paul MOUGEOT,
Maire

Conception :

Peter BOUHRAOUA,
Rédaction:

Joseph ALAGARDA
Peter BOUHRAOUA
Magali MIQUEL

J-Paul MOUGEOT

Aurore PROVOST

Joelle VANBESIEEN

Photographies:

Mairie LE MONTAT

Impression:

Imp BOISSOR

URBANISME

Nombre de permis de construire, permis modificatifs, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et autorisations de travaux pour l'année 2018.

Permis de construire	Permis modificatifs	Permis d'aménager	Déclarations préalables	Certificats d'urbanisme d'information	Certificats d'urbanisme opérationnels	Autorisation de travaux
17	2	3	37	11	21	1

Nombre de permis de construire, permis modificatifs, permis d'aménager déclarations préalables, certificats d'urbanisme et autorisations de travaux de janvier à mai 2019.

Permis de construire	Permis modificatifs	Permis d'aménager	Déclarations préalables	Certificats d'urbanisme d'information	Certificats d'urbanisme opérationnels	Autorisation de travaux
7	0	1 modificatif	11	5	3	1

Pour rappel : tout travaux doivent faire l'objet d'une demande au préalable en mairie.

Repas des aînés

Dimanche 31 mars a eu lieu le traditionnel repas des aînés pour les plus de 60 ans de notre commune, sur invitation du Maire et de son conseil municipal. **Un peu plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation.**

Une fête joyeuse autour d'un bon repas concocté par le traiteur de La Chartreuse. Le repas fut animé par des chansons françaises et de la magie.

Bravo à eux qui durant tout l'après-midi ont entraîné sur la piste de danse, Montatois et Montatoises et chacun était heureux de cet après-midi qui permet de se retrouver. *BP*



Chasse aux œufs

La chasse aux œufs très appréciée à le Montat.

Une chasse aux œufs en chocolat, organisée par la commission sociale de la municipalité, a eu lieu au Lycée des territoires de Cahors - Le Montat, à côté du lac, pour les enfants de 3 à 12 ans. **Cette chasse aux œufs a remporté un grand succès auprès des enfants mais aussi des parents.** Chacun a reçu une récompense. *BP*



A LA UNE

Un aménagement déjà remarqué !!

Le lycée des territoires du Montat est de nouveau à contribution. Après avoir réalisé et aménager le rond point des Sept Ponts, les élèves de terminale GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) du Lycée des territoires Cahors-Le Montat, sont de nouveau à pied d'œuvre sous la houlette de leur professeur M. Mousset, pour aménager le giratoire du Montat situé sur la commune **ainsi qu'une plantation de haie sur une parcelle voisine en vue de mettre en valeur le pont de pierre de l'ancienne voie départementale.**

Nous avons rencontré les jeunes sur le terrain et le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont motivés et fiers de leur travail.

Le décors de ce rond point est de style «ruines romanes» orné de différents végétaux.

**Réaliser une arche en pierre de cette taille était un réel défi ...
Brillamment relevé par l'équipe enseignante et les élèves !**

Rappelons que ce chantier est le fruit d'un partenariat étroit entre le lycée et la commune. Cette dernière alloue une **subvention pédagogique pour participer aux projets d'études menés par la classe intervenant sur le chantier.**



Investissements et réalisations à l'école depuis 2014

En 2014, les volets ont été rafraichis ainsi que la salle de jeu. **Afin d'obtenir une meilleure isolation, les menuiseries ont été changées ainsi que la porte d'entrée.**

Le pool informatique a été totalement renouvelé, l'acquisition d'un banc a également été effectuée.

Total : 27.167,38 €

En 2015, afin de répondre aux normes de sécurité, des kits anti-pinces-doigt ont été posés sur les portes, une clôture a été posée et le puit a été sécurisé.

L'informatique a été complétée par l'acquisition d'un vidéoprojecteur interactif.

Du mobilier pour les élèves et le bureau de la directrice (tables, chaises et armoires) ainsi que du petit appareillage ont été achetés.

Suite à l'incendie : des travaux de peinture, de toiture et d'électricité ont été engagés.

L'installation d'une badgeuse pour la cantine a été réalisée.

Total : 25.977,20 €

L'équipement pour les activités ludiques a été complété en 2016 par l'achat d'un nouveau bac à sable, de ballons et de protection des paniers de basket.

Du mobilier de bureau pour le rangement, un complément **d'équipement informatique** (vidéo-projecteur interactif et ordinateur) ainsi que 3 bancs en pin ont été acquis.

Les travaux de réhabilitation des toilettes côté primaire ont été effectués ainsi que l'enrobé à froid pour la cour.

Total : 14.200,28 €

C'est dans l'espace « dortoir » que ce sont portés les investissements en 2017 : avec l'achat de couchettes et de draps mais également pour l'espace des jeux de plein air : avec une paire de but pour la cour.

Les murs des toilettes côtés primaire, ont été également « rafraichis » en peinture.

Total : 2.801,94 €

En 2018 : **La classe de petites et moyennes sections s'est vu attribuer un vidéo-projecteur interactif ainsi qu'un tableau magnétique.**

Un interphone a été installé au portail d'entrée de l'école pour en sécuriser l'accès, ainsi qu'une l'alarme PPMS qui doit être utilisée lors des plans de mise en sureté.

Les travaux pour la rampe d'accès handicapés ont débuté.

Total : 7.597,88 €

Sur 5 années c'est un total de : 77.744,68 € qui ont été investis pour l'école de la Commune.

JV



Activités périscolaires

«Il n'y a pas d'âge pour apprendre les numéros d'urgence.»

Cette maxime a été illustrée de la plus belle des manières début juillet 2018, lorsqu'un petit garçon de cinq ans a sauvé la vie de sa mère en appelant les sapeurs-pompiers. Une fois mis en relation avec l'opérateur, l'enfant a réussi à expliquer la situation, à répondre aux questions, à indiquer son adresse et à sortir de chez lui pour chercher de l'aide.

Plusieurs enfants ont sauvé un de leurs proches en appelant les secours. Il est donc important d'initier intelligemment les plus

jeunes à faire face à des situations d'urgence.

La Mairie de Le Montat et L'UD 46 sont soucieux de mener des actions de prévention et d'éducation du citoyen face aux risques (PECFR) à destination des enfants scolarisés en classe de cours moyen à l'école primaire de Le Montat.

Conscients de leur synergie et de leur communauté d'intérêt, les parties ont décidé de conclure en mai 2018 une Convention de Partenariat qui sera renouvelée tacitement.

La municipalité a proposée aux élèves une action de sensibilisation aux gestes qui sauvent les 14, 16 et 17 mai 2019, composée de trois modules de 1h chacun.

MM



Carnaval

Dans le cadre des activités périscolaires, les enfants de l'école de notre commune ont été invités par le Lycée Agricole à brûler Monsieur Carnaval début avril. Malgré la pluie, nos élèves ont pu déguster le goûter gentiment organisé par les élèves du Lycée.

Un grand merci à la direction, aux professeurs et aux élèves du Lycée agricole.

D'autres activités, plus régulières, sont faites à l'école grâce aux très bonnes idées de Marjorie,

Charlotte, Coralie, Manon et Marine, ainsi qu'à une classe du Lycée Agricole qui vient une fois par semaine.

L'atelier peinture de LE MONTAT est également présent pour éveiller les sens artistiques de nos enfants au cours de plusieurs sessions dans l'année.

Le printemps étant là, le potager a repris vie avec des plantations de tomates et aromates.

LV



PIN PON

Comportement sur la route face aux véhicules d'urgences

En toutes circonstances, chaque conducteur est tenu de laisser passer les **véhicules d'intérêt général prioritaires** lors de leurs interventions (article R415-12 du Code de la route).

Un coup d'œil suffit pour les reconnaître : une sirène à double tonalité ainsi qu'un gyrophare clignotant.

On retrouve dans cette catégorie :

* les services de police,

* la gendarmerie,

* les douanes,

* les pompiers,

* **les ambulances privées, à la demande du service d'aide médicale urgente (SAMU),**

* **les véhicules d'intervention des unités mobiles hospitalières (SAMU et SMUR),**

* les véhicules affectés au transport de détenus,

* les véhicules escortés par la police ou la gendarmerie.

Seules ces catégories de véhicules ont le droit d'enfreindre le Code de la route lorsque l'urgence de leur mission le justifie et sous réserve de ne pas mettre en danger la sécurité des autres conducteurs. Il est également bon de préciser que les voitures ministérielles, diplomatiques ou présidentielles ne sont jamais prioritaires, sauf dans le cas d'une escorte.

Comment se comporter face aux véhicules prioritaires ?

Ces quelques informations vont vous permettre d'avoir les bons réflexes et de connaître quelques principes.

En ville

Les agglomérations comportent certaines rues et places étroites, d'accès peu aisé.

Le stationnement dans ces endroits doit être strictement limité aux seuls emplacements prévus. Si les règles de stationnement sont strictement observées, les véhicules prioritaires peuvent emprunter tous les axes de circulation conduisant vers le lieu du sinistre.

Pensez que :

* pour passer avec une échelle pivotante automatique (EPA) ou

fourgon pompe tonne (FPT), il faut une largeur d'environ 3,5 mètres,

* une marge supplémentaire est nécessaire dans les courbes,

* dans bien des cas, une seule voiture stationnée dans un virage empêche le passage des véhicules,

* pour être utilisable, une échelle pivotante automatique doit arriver au pied du bâtiment sinistré !

* **C'est trop tard pour déplacer votre véhicule lorsque vous entendez arriver les sapeurs-pompiers !**

Sur l'autoroute

Pour permettre aux véhicules d'intervention de gagner l'emplacement d'un accident :

* ménagez un couloir pour les secours ! Les embouteillages sont relativement fréquents sur les autoroutes. Ils bloquent les véhicules sur plusieurs files parallèles.

Un véhicule de secours me suit...

Il se peut qu'une fois vous vous retrouviez avec un véhicule de secours avec feux bleus et sirènes juste derrière vous. Dans ce cas-là, **beaucoup d'automobilistes ne savent pas ce qu'ils doivent faire et commettent des erreurs.** Voici en quelques points la marche à suivre, dans la mesure du possible :

* rangez-vous sur le bord de la chaussée tout en actionnant le clignoteur pour prévenir de votre manœuvre.

* **si cela n'est pas possible, continuez d'avancer jusqu'à ce que vous puissiez vous ranger ou changer de direction.**

Veillez à toujours indiquer votre démarche (changements de directions, ...) en actionnant vos clignoteurs, ceci afin d'éviter une mauvaise compréhension de la part du véhicule d'urgence vous précédant.

Dans les cas de refus de céder la priorité, **l'article R415-12** du Code de la route sanctionne le conducteur d'une contravention de quatrième catégorie qui prend la forme d'une amende forfaitaire d'un montant de 90 €. Cette dernière peut également être assortie d'un retrait de plusieurs points, ainsi que d'une suspension du permis de conduire.

MM



Des artisans sur notre commune



François ACURCIO

Votre entreprise FA est installée depuis 2016 sur la commune, pouvez-vous nous expliquer sa création ?

Passionné par ce métier, j'ai passé mon CAP de plombier chauffagiste au CFA de Cahors où j'ai d'ailleurs « décroché » la médaille d'argent du meilleur apprenti du Lot.

J'ai ensuite rejoint les équipes d'un chauffagiste bien implanté sur Cahors, avec plus de 50 salariés.

Comment êtes-vous passé du statut de salarié à celui de chef d'entreprise ?

Le fait de travailler dans une grande entreprise ma permis une évolution de carrière : comme conducteur de travaux d'abord et ensuite responsable de chantier.

Le désir de créer mon entreprise s'est alors fait ressentir tout naturellement.

Je me suis donc installé à 41 ans, en janvier 2016 sur la commune, tout d'abord comme auto-entrepreneur pendant 2 ans puis en Société.

Quelles sont vos activités ?

La plomberie, le sanitaire, salles de bain et bien entendu tout l'aspect chauffagiste : pompes à chaleur, climatisation, planchers chauffants.

Cela va du gros chantier, aux travaux chez le particulier sur le secteur de Fontanes, Cahors et Le Montat bien entendu.

Comment voyez-vous l'évolution de la profession ?

Adhérent à la CAPEB, je participe à des formations de façon régulière, afin d'être toujours au fait des nouveautés techniques que connaît ce secteur.

J'ai également pris un apprenti CAP depuis septembre car à mon sens la transmission est une chose primordiale dans l'artisanat.

Pour toute intervention :
François ACURCIO
Lacoste – LE MONTAT
06 79 13 73 93



Olivier ANDRIEU

Depuis janvier 2016, votre entreprise est installée sur notre commune, quelle a été votre parcours ?

Installé au Montat depuis 9 ans, père de 2 enfants, j'ai en effet décidé à 40 ans de créer ma propre entreprise.

Après un BTS en électro-technique à Cahors, j'ai rejoint les équipes de l'entreprise KONE, spécialiste des ascenseurs et portes de garage où j'ai exercé les fonctions de technicien pendant 3 ans.

Ensuite mon goût pour la transmission, m'a permis de devenir formateur des nouvelles équipes pendant 11 ans sur Toulouse et Chateauroux.

Y a-t-il eu un élément déclencheur particulier ?

Oui en effet, c'est à la lecture d'un article lors d'un déplacement en avion, que j'ai découvert les activités de la franchise REPAR'STORES et cela a été un vrai déclic pour créer ma Société et mettre à profit mon goût du service, du contact et tout l'aspect technique de ce métier.

Votre secteur d'intervention ?

Je me déplace sur environ 30kms autour de Cahors, puis Montauban et une bonne partie du Tarn et Garonne.

Quels sont vos clients ?

Le particulier bien entendu mais également les gestionnaires locatifs, agences immobilières et les collectivités territoriales.

Dans quel domaine intervenez-vous ?

Ma principale activité est la réparation de stores et volets roulants, je réalise également de façon ponctuelle des installations complètes de stores et propose toutes les marques référencées.

Les fabricant et créateurs français étant les leaders sur ce marché ce sont bien entendu, mes fournisseurs privilégiés.

Avec un stock de plus de 400 références, je peux ainsi proposer des délais d'intervention très courts, afin de répondre dans les meilleures conditions à tout type de demande.

Pour toute intervention ou devis gratuit :
Olivier ANDRIEU
interventions.andrieu@reparstores.com
Les Tuileries - LE MONTAT
05 32 09 64 91 HB

Résidence d'artiste au Lycée des Territoires

Pour la 7^{ème} année consécutive, le Lycée des Territoires, accueille une résidence d'artiste qui s'inscrit dans le festival CAHORS JUIN JARDINS.

Cette année c'est Lucie LAFLORENTIE, diplômée de l'Ecole des Beaux Arts de TOULOUSE, qui propose aux élèves de Première GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) une approche contemporaine du « Paysage de pierres » en créant une œuvre à l'échelle du paysage.

Cette thématique correspond parfaitement à la filière GMNF avec l'utilisation de structures en pierres.

16 élèves ainsi que leur professeur d'éducation socio-culturelle, se sont tout d'abord rendus au Centre d'Art et de Nature de Vassivière

La réalisation de cette œuvre in situ, élaborée collectivement avec les élèves, leurs professeurs et l'artiste, s'est faite en deux temps :

Des interventions de l'artiste, Lucie LAFLORENTIE, pendant l'année scolaire ont permis de sensibiliser les élèves à la thématique tout en recueillant leurs idées.

L'acheminement des pierres de Crayssac, usinées et naturelles et leur positionnement ont ensuite été réalisés par tous les acteurs de ce projet. Les élèves ont porté la touche finale : la dorure à la feuille d'or.

« Paysage de pierres », telle une chute de météorite, met en scène des pierres à l'état brut et des pierres usinées en soulignant les fractures à la feuille d'or. Symbole du temps à deux vitesses, cette œuvre se veut un lieu de réflexion et d'échanges.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'accompagnement financier de la DRAAF et de la DRAC, le Lycée des Territoires complétant le budget nécessaire.

Positionnant cette œuvre à proximité des œuvres de Cahors Juin Jardin des deux précédentes années : l'Octozone et les Herculéennes, l'artiste Lucie LAFLORENTIE a souhaité que les élèves du lycée s'approprient totalement cet espace, sorte de skatepark tombé du ciel : où l'art et la flânerie se côtoient.

JV



Lundi de Pâques 1943...

Je me souviens.... la journée débuta par une sommaire toilette à l'évier avec notre blatchi et la cassette, tous deux en cuivre, dont l'on se servait pour prendre l'eau et la verser sur le gant de toilette... mais tout à coup, un bruit très rare à l'époque se fit entendre : celui d'un gros moteur. J'ouvris la fenêtre et par la fente des volets ouverts à l'espagnolette, je vis un camion bleu avec un fanion qui flottait au vent et une croix gammée... les Allemands !!!

C'était la première fois que nous les voyions au village. Le camion passa et je comptais une quinzaine de soldats en armes. Après un tour du village, le camion s'arrêta sur la place, devant le portail de la plus grande maison : celle du Général DUFOUR, décédé en 1940, où demeurait encore sa soeur, Melle DUFOUR. La moitié des soldats y demeurèrent pour y établir leur Quartier Général.

Une patrouille se mit à la recherche de quatre autres maisons habitées dans le village : deux soldats par maison, pour protection mutuelle, vivaient donc chez l'habitant. Ils jetèrent leur dévolu sur la maison DELTEIL-MARTY, dont le propriétaire vivait seul, puis chez Paul MARABELLE-FORGERON, un couple, et enfin chez BRASSAC-BONNAFOUS et aux Trois Mulets chez les OULIE où vivaient deux femmes.

Ces 8 soldats partaient la nuit et rentraient à l'aube. La première nuit, ils ne dirent rien mais la nuit suivante, ils lancèrent en rentrant chez les habitants : « 4 terroristes kapout ». La rumeur se répandit dans le village et on se demandait où ils avaient trouvé ces terroristes et ce qu'ils en avaient fait... La résistance ne signala, plus tard, aucune disparition dans la région... Puis, les allemands se retirèrent et reprirent leur route vers CAHORS...

Mais en juin, nous eûmes finalement l'explication de ce qui s'était passé... Adrien LACASSAGE de Payrat, qui fauchait son prè au pont des Escaliers, sous le remblais du chemin de fer, fut très surpris lorsque tout à coup, son attelage de bœufs, s'arrêta net et refusa d'avancer davantage malgré quelques coups d'aiguillon. Intrigué, et plus surpris encore par une odeur nauséabonde qui le figea sur place, il découvrit quatre corps gisants dans le ruisseau, en partie submergés.

Les autorités furent alertées : le Maire du Montat, Mr FOURNIER, la gendarmerie, plus un vétérinaire passant par là. Nous comprîmes alors que ces corps étaient ceux dont les allemands nous avaient parlé... Les 4 cadavres en bleu de chauffe et en état de décomposition furent chacun mis dans un cercueil et déposés sur la place, devant l'église, à cause de l'odeur insupportable qui se dégageait. L'office religieux fut célébré par notre curé BABOULENE.

La plus pénible des tâches fut accomplie par notre fossoyeur municipal, Louis ASFAUX, qui du creuser la fosse dans un terrain très pierreux, aidé par son neveu Maurice MARABELLE et modestement par moi-même, par solidarité. Le pauvre Louis avait remué tant de matériaux qu'il aurait bien mérité une médaille...

Cet épisode de la guerre fut très douloureux pour les familles de disparus qui ont recherché un être cher emporté dans la tourmente de cette folie meurtrière.

Je me souviens de l'état d'esprit des gens du village : personne ne croyait à une embuscade des allemands. Ces 4 jeunes avaient certainement été arrêtés quelque part dans le grand Sud-Ouest, puis abattus dans cette vallée très passagère avec la Route Nationale 20 et la voie ferrée Paris-Toulouse, (qui fut empruntée plus tard par la division SS DAS REICH) afin de créer un climat de peur et d'insécurité parmi les populations et empêcher la résistance de recruter. En fait, cela eut l'effet inverse car les répressions successives des allemands n'empêchèrent pas les maquis de prendre de l'ampleur.

La guerre continuant allait apporter son lot de misères et de désolation dans l'Est de la commune... mais nous verrons cela dans les prochains numéros du Journal Municipal...

A. MIQUEL

Un bus au service des Séniors

L'association Aéré 46 propose un nouveau service sur le Lot : Accompagner, échanger et réunir les Séniors.

un bus équipé de rameurs et vélos sillone le département : un coach diplômé propose des séances de gymnastique douce à

destination des Séniors ainsi qu'aux personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, apnée du sommeil...).

L'association Aéré 46 propose également tout au long de l'année des conférences avec des médecins, diététiciens

Si vous souhaitez faire venir le bus sur la Commune, contactez : AERE 46 07 83 55 00 20, cotisation annuelle 50€.

JV